

5- Grandir avec la danse de la maternelle au cycle 2

Candidature spécifique - 5 - Le Pont Supérieur

Les interventions en milieu scolaire avec le Pont Supérieur s'inscrivent dans le cadre de la formation au Diplôme d'État de professeur de danse.

Elles proposent aux écoles un parcours structuré et pérenne d'Éducation Artistique et Culturelle, fondé sur les trois piliers rencontrer – pratiquer – connaître, articulant rencontre avec une œuvre chorégraphique, pratique régulière de la danse et acquisition de repères culturels et sensibles.

Ce dispositif s'inscrit dans les orientations éducatives et culturelles de la Ville de Nantes en soutenant des projets EAC pilotes, favorisant l'expérimentation pédagogique, la continuité des apprentissages artistiques et la qualité des partenariats éducatifs.

MODALITÉS

Niveaux : **MS GS CP CE1**

Tarifification : **Gratuité**

Durée globale du projet : **4 ans pour l'enfant / Par an : 1 spectacle – 22**

séances hebdomadaires soit 15h par classe

Période ou date : **de novembre à juin**

Nombre de classe : **15**

Critères spécifiques : **Dispositif réservé aux écoles Julien Gracq et**

Stalingrad

Ressource : <https://www.lepontsuperieur.eu/etablissement/>,

Présentation Le Pont Supérieur

PROPOSÉ PAR

Le Pont Supérieur (danse, musique)

Edwige AUDON

Tel. : **0240899050**

**Directrice Adjointe du Département
Danse au Pont Supérieur**

Email: eaudon@lepontsuperieur.eu

RÉUNION DE PRÉPARATION AVEC LES ENSEIGNANT.E.S



Quand

Septembre



Durée

1h



Où?

Dans les écoles



Avec

La directrice Adjointe du département Danse du Pont Supérieur
Edwige AUDON

Echange sur le projet et les publics (enfants, étudiant.e.s, enseignant.e.s):

- construction du projet en partenariat avec celui des écoles et des classes: finalité, objectifs, contenus, moyens, évaluation
- prises en compte des enfants à besoins particulier.
- répartition des rôles entre étudiant.e.s et enseignant.e.s
- calendrier des interventions;
- temps de bilan: évaluation formative des enfants et leur progression, évaluation terminale des étudiant.e.s, évaluation de l'action

Echange sur les réinvestissements en classe:

- temps d'échanges
- traces
- écriture
- compositions
- liens aux apprentissages fondamentaux

Echange sur les préparations en amont de:

- La visite du Pont Supérieur ou un lieu de programmation
- Spectacle et interventions ateliers danse-EAC (pratique) en alternance avec des temps de médiation et d'apports culturel autour des œuvres d'hier et d'aujourd'hui.
- Examens terminaux des étudiant.e.s avec les enfants élèves sujets

Lieu : Rencontrer les étudiant.e.s artistes enseignant.e.s au Pont Supérieur ou un lieu de programmation. Pratiquer et connaître en salle de motricité intra-scolaire adaptée à la pratique de l'Éveil-Initiation à la danse et de l'EAC

Besoins spécifiques

Salle de motricité intra scolaire adaptée à la pratique de la danse.

Matériel de projection vidéographique

LES PRINCIPES

Le projet repose sur un partenariat étroit avec les écoles Julien Gracq et Stalingrad, construit en lien avec le projet pédagogique des écoles et des enseignant.e.s.

Il articule :

- une rencontre sensible avec les fondamentaux du mouvement à travers une œuvre chorégraphique jeune public, conçue et interprétée par les étudiant.e.s du Pont Supérieur
- une visite du Pont Supérieur pôle d'enseignement supérieur du spectacle vivant ou d'un lieu de programmation,
- une rencontre avec des étudiant.e.s en formation professionnelles d'artiste enseignant.e.s
- une pratique de l'Éveil Initiation à la Danse régulière sous forme d'atelier d'exploration et de composition, progressive et adaptée à l'âge des enfants,
- des ateliers de danse construits à partir d'œuvres issues de différents champs artistiques (arts visuels, cinématographique, littéraire, musique, théâtral), servant des supports sensibles et culturels pour nourrir l'imaginaire des élèves, favoriser l'exploration corporelle et développer des passerelles entre les disciplines artistiques.
- des apports de connaissances sous forme de médiation autour d'œuvres chorégraphiques, permettant aux élèves de découvrir des créations d'hier et d'aujourd'hui, d'en comprendre les intentions artistiques et les éléments constitutifs, et de construire des repères culturels adaptés à leur âge.

La danse est abordée comme un langage artistique, favorisant la rencontre avec les œuvres, l'expression, la créativité, la relation à l'autre et la construction du sensible.

LES INTERVENANT.E.S : ÉTUDIANT.E.S ET FORMATEURS.TRICE.S DU PONT SUPÉRIEUR

Les interventions sont assurées par des étudiant.e.s du Pont Supérieur en formation au Diplôme d'État de professeur de danse, dans le cadre de leur formation pratique. Les étudiant.e.s sont encadré.e.s par leur formateur.trice.s.

Sous forme de mise en situation pédagogique réelle auprès des classes, les ateliers pratiques sont accompagnés par un musicien accompagnateur poly instrumentiste.

Ce cadre garantit à la fois :

- la qualité pédagogique et artistique des interventions,
- la sécurité des élèves,
- et la cohérence avec les objectifs éducatifs de l'école.

MISSION ÉDUCATIVE, ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Pour les élèves, le projet permet :

- de vivre une expérience artistique et corporelle forte sur 4 années de pratique
- de développer leur sensibilité, leur imaginaire et leur créativité,
- d'acquérir des repères corporels dans la relation aux fondamentaux du mouvement: espace, temps, poids-énergie, flux, qualités, musicalité, relation,
- de renforcer leurs compétences psychosociales (écoute, coopération, respect de l'autre, confiance en soi, développement de sa singularité),
- de découvrir la danse comme un art vivant, accessible et porteur de sens.

Pour les enseignant.e.s, le dispositif permet :

- un partage de compétences avec des artistes-pédagogues en formation,
- un accompagnement dans la mise en œuvre du projet EAC de l'école,
- des outils pédagogiques réutilisables en classe,
- un tissage de passerelles entre les apports de la danse et les apprentissages fondamentaux
- une inscription durable de la danse dans le parcours de l'élève.

Pour la Ville de Nantes, le dispositif permet :

- de soutenir une politique EAC ambitieuse et structurée,
- de développer une politique EAC fondée sur des projets pilotes de long terme,
- de favoriser la stabilité des partenariats éducatifs et artistiques,
- de bénéficier d'une exigence pédagogique élevée dans les actions menées,
- de renforcer les liens entre enseignement supérieur artistique, écoles et institutions,
- de contribuer à la formation de futurs artistes-enseignant.e.s engagé.e.s sur le territoire.

LE PONT SUPÉRIEUR

Le Pont Supérieur est un établissement d'enseignement supérieur artistique spécialisé dans le spectacle vivant, notamment la danse.

Il forme des artistes-interprètes et enseignant.e.s, tout en développant des projets en lien étroit avec les acteurs éducatifs, culturels et institutionnels.

Engagé dans une dynamique d'ouverture, d'innovation pédagogique et de rayonnement territorial, le Pont Supérieur est un partenaire actif des politiques d'éducation artistique et culturelle portées par la Ville de Nantes.